

INSEE  
ÉTUDES

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

## Hautes-Alpes

# 1 060 personnes âgées dépendantes de plus en 2020 qu'en 2007

**Dans les Hautes-Alpes, près de 2 870 personnes âgées de 60 ans ou plus ont besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de leur vie quotidienne en 2007. La part des personnes âgées considérées comme dépendantes s'établit ainsi à 8,8 %. Cette proportion, modérée, reflète des vies en moyenne plus longues et en meilleure santé dans le département. Six personnes âgées dépendantes (PAD) sur dix, soit environ 1 730 personnes, vivent à domicile. Parmi les 1 280 PAD qui souffrent d'une dépendance lourde, une large majorité sont prises en charge dans les établissements d'hébergement de personnes âgées. Ces établissements sont au nombre de 25, pour une capacité d'accueil globale de 1 520 places. Cette capacité sera portée à 1 660 places en 2013.**

**Au cours des prochaines années, le vieillissement des générations nées dans les années 20 et au début des années 30 devrait se traduire par une forte hausse du nombre de personnes âgées dépendantes : elles seraient 1 060 de plus en 2020 qu'en 2007 dans les Hautes-Alpes. À cette date, plus de la moitié des PAD seraient âgées de 85 ans ou plus. 420 nouvelles demandes d'hébergement en institution seraient formulées entre 2007 et 2020.**

Un Haut-Alpin sur quatre (24,7 %) est âgé de 60 ans ou plus en 2007. Cette proportion est nettement supérieure à la moyenne nationale (21,4 %). Parmi ces 32 720 personnes, deux tiers vivent à Gap, Briançon, Embrun ou dans des communes situées sous l'influence de ces villes. Plus de 10 000 d'entre elles résident ainsi dans des territoires ruraux isolés.

### 2 870 personnes âgées dépendantes

Dans les Hautes-Alpes, 2 870 personnes âgées de 60 ans ou plus ont besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie courante en 2007 (cf. encadré "Définition et mesure de la dépendance"). La part des personnes âgées considérées comme dépendantes (ou taux de dépendance) s'établit ainsi à 8,8 % (9,2 % en moyenne française). La proportion élevée des personnes très âgées dans la population locale favorise une forte prévalence de la dépendance. Mais une autre caractéristique du territoire compense cet effet : à chaque âge à partir de 60 ans, la proportion de personnes âgées dépendantes (PAD) est plus faible dans les Hautes-Alpes que sur l'ensemble de la France métropolitaine. Au total, le taux de dépendance demeure donc modéré. Cela reflète des vies en moyenne plus longues et en meilleure santé dans les Hautes-Alpes. L'espérance de vie des personnes âgées est en



[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications



**Hautes Alpes**  
Conseil Général

**INSEE**  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

## Hautes-Alpes : des taux de dépendance qui s'accroissent avec l'âge mais restent inférieurs à la moyenne française

effet particulièrement élevée dans le département : en moyenne, les hommes âgés de 60 ans peuvent espérer vivre jusqu'à 83 ans, et les femmes jusqu'à 88 ans.

Une forte proportion des PAD sont âgées de 85 ans ou plus dans les Hautes-Alpes : 43,3 % contre 39,7 % en France métropolitaine. À ces âges, la dépendance lourde, qui se traduit par le confinement au lit ou au fauteuil et/ou l'altération des fonctions mentales, est beaucoup plus fréquente. Ainsi 44,8 % des personnes âgées dépendantes pâtissent d'une dépendance lourde dans les Hautes-Alpes, contre 40,7 % en France métropolitaine. Cela représente 1 280 personnes.

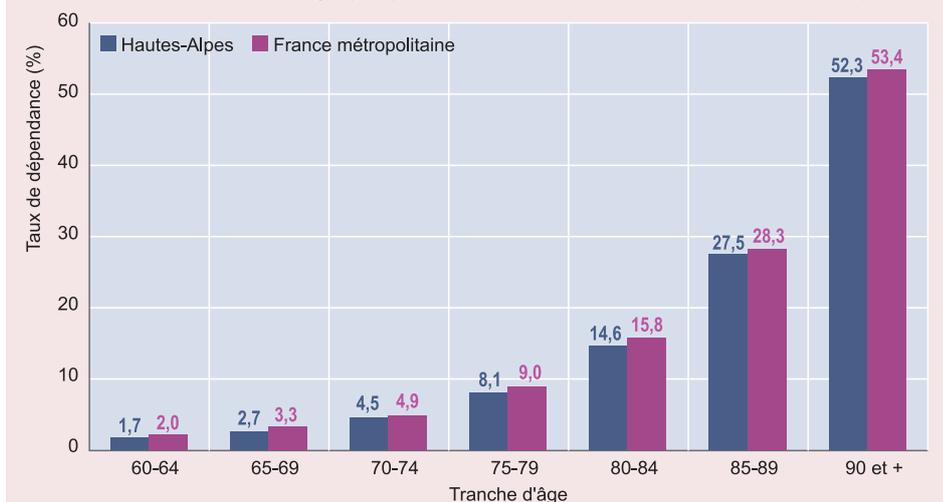
Dans le département comme en France, près des deux tiers des personnes âgées dépendantes sont des femmes : d'une part, la proportion de femmes dans la population s'accroît avec l'âge (de 52 % chez les 60-74 ans à 74 % pour les 90 ans ou plus dans le département). En outre, à chaque âge à partir de 80 ans, le taux de dépendance est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Parmi les explications avancées, l'une d'elles est liée à la plus grande fréquence du veuvage féminin : le ressenti de la dépendance est sans doute limité par le partage des activités quotidiennes entre les membres du couple. Par ailleurs, il se peut que les femmes, portant davantage d'attention aux tâches ménagères quotidiennes, expriment plus couramment un sentiment de dépendance causé par l'incapacité d'accomplir ces travaux.

### Six personnes âgées dépendantes sur dix à domicile

Dans les Hautes-Alpes, six PAD sur dix vivent à domicile en 2007, soit 1 730 personnes. Parmi elles, 30 % sont en situation de dépendance lourde.

Quatre personnes âgées dépendantes sur dix vivent ainsi dans l'un des 25 établissements d'hébergement pour personnes âgées du département, pour une capacité d'accueil de 1 520 places.

Taux de dépendance 2007 par âge quinquennal dans les Hautes-Alpes et en France métropolitaine



**Lecture :** dans les Hautes-Alpes, 27,5 % des personnes âgées de 85 à 89 ans sont dépendantes, contre 28,3 % en moyenne française.

Source : Insee - Recensement de la population de 2007

Cette proportion est conforme à la moyenne nationale. Ces 25 institutions hébergent 1 140 PAD, pour un total de 1 420 résidents : le taux de dépendance dans les établissements des Hautes-Alpes s'établit à 80 %. Plus des deux tiers des résidents dépendants souffrent d'une dépendance lourde, contre la moitié pour les personnes âgées dépendantes des institutions de France métropolitaine. Parmi les personnes en dépendance lourde du département, une forte majorité réside en institution (60 %).

### Plus de 900 emplois dans les établissements spécialisés

Dans les Hautes-Alpes, 910 emplois équivalents temps plein sont comptabilisés dans les institutions pour personnes âgées. Plus de la moitié relève de professions paramédicales : 38 % sont des aides-soignants et 13 % sont des infirmiers. Le taux d'encadrement atteint 64 emplois pour 100 résidents, alors qu'il s'établit à 50 % en moyenne nationale.

Cet écart tend toutefois à se réduire si l'on tient compte de la structure de l'offre d'hébergement par type d'établissement du département. À structure d'hébergement identique, le taux d'encadrement national s'établirait en effet à 57 %. L'écart resterait malgré tout significatif (7 points) : la plus forte prévalence de la dépendance lourde au sein des institutions du département est un élément d'explication, ce type de dépendance nécessitant une prise en charge plus intensive. Le fort niveau d'encadrement des établissements haut-alpins tient essentiellement au nombre élevé d'aides-soignants exerçant dans les maisons de retraite ; c'est aussi vrai, dans une moindre mesure, pour les infirmiers et les agents de service de ces mêmes établissements.

\*\*\*

D'ici 2020, le nombre de PAD va fortement augmenter en France. Le vieillissement de la population aura en effet pour corollaire l'entrée en dépendance massive des générations nées dans les

### 2 865 personnes âgées dépendantes dans les Hautes-Alpes, dont 40 % en institution en 2007

	Total		Dépendance lourde (Gir 1&2)		Autre dépendance (Gir 3&4)	
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)
En institution	1 137	39,7	771	60,1	366	23,1
À domicile	1 728	60,3	512	39,9	1 216	76,9
<b>Total</b>	<b>2 865</b>	<b>100,0</b>	<b>1 283</b>	<b>100,0</b>	<b>1 582</b>	<b>100,0</b>

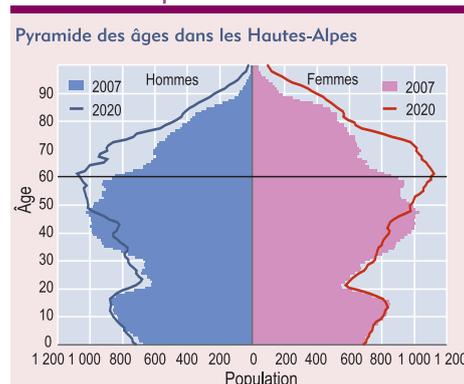
Sources : Insee - Recensement de la population de 2007 ; Conseil général des Hautes-Alpes

années 20 et au début des années 30, qui font suite aux classes creuses nées pendant la Première Guerre mondiale. Ces facteurs démographiques seront compensés par les progrès de la médecine, l'amélioration des conditions de vie ou encore les politiques de prévention, autant d'éléments qui devraient concourir aux gains d'espérance de vie en bonne santé, et donc au recul de l'âge d'entrée en dépendance. Localement, plusieurs facteurs propres aux territoires influenceront sur les évolutions : structure de la population actuelle, espérance de vie, comportements migratoires aux âges de la retraite, etc.

## Les Hautes-Alpes parmi les départements les plus vieillissants

Dans les Hautes-Alpes, le vieillissement des générations du baby-boom va entraîner l'augmentation massive du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus entre 2007 et 2020 (+ 39 % soit 12 900 personnes supplémentaires), portant à 31,3 % la part des personnes âgées dans la population. Cette évolution situe les Hautes-Alpes parmi les départements dans lesquels le vieillissement sera le plus marqué. Dans le même temps, la population des moins de 60 ans n'augmentera que de 1 %. Par conséquent, l'accroissement démographique des Hautes-Alpes (+ 10 %, soit 13 300 personnes) sera très proche de la hausse du nombre de personnes âgées. Le nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus augmenterait de 76 % (2 590 personnes de

### Vieillesse marquée de la population des Hautes-Alpes à l'horizon 2020



Source : Insee - Recensement de la population de 2007 et modèle de projection démographique Omphale

## Plus de 30 % de la population sera âgée de 60 ans ou plus dans les Hautes-Alpes en 2020

	Population des 60 ans ou plus dans la population totale		Population des 85 ans ou plus dans la population des personnes âgées	
	Part en 2020 (%)	Évolution 2007-2020 (points de %)	Part en 2020 (%)	Évolution 2007-2020 (points de %)
Alpes-de-Haute-Provence	32,5	5,5	12,0	1,9
<b>Hautes-Alpes</b>	<b>31,3</b>	<b>6,6</b>	<b>13,1</b>	<b>2,7</b>
Alpes-Maritimes	31,2	4,2	15,2	3,5
Bouches-du-Rhône	26,2	4,2	13,3	3,5
Var	32,9	5,4	13,3	3,3
Vaucluse	28,5	5,2	12,7	3,0
<b>Provence-Alpes-Côte d'azur</b>	<b>29,3</b>	<b>4,7</b>	<b>13,7</b>	<b>3,2</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>26,2</b>	<b>5,0</b>	<b>13,0</b>	<b>3,2</b>

Source : Insee - Recensement de la population de 2007 et modèle de projection démographique Omphale

plus) : leur part au sein des personnes âgées progresserait de près de 3 points pour atteindre 13,1 % en 2020. Cette proportion aurait déjà atteint 12,4 % en 2011.

## 1 060 personnes âgées dépendantes supplémentaires en 2020

À l'horizon 2020, le nombre de PAD se situera probablement entre 3 700 et 4 100 dans les Hautes-Alpes. Dans une hypothèse "intermédiaire" où les gains d'espérance de vie se partageraient équitablement entre vie en bonne santé et vie en dépendance, il s'établirait à 3 930, soit une hausse de 1 060 personnes sur la période. Cela représente une croissance de 2,5 % par an en moyenne (+ 82 personnes chaque année), qui serait supérieure au rythme national (+ 2,1 %).

Cette évolution d'ensemble se scinderait en deux sous-périodes distinctes : dans un premier temps, entre 2007 et 2016, le nombre de PAD augmenterait fortement (+ 2,7 % par an, soit 87 PAD supplémentaires) en lien avec l'extinction des classes creuses de la première guerre mondiale. Par la suite, sur la période 2017-2020, la dynamique ralentirait sensiblement : + 1,9 % par an (soit 70 PAD supplémen-

taires), avec l'entrée aux âges de grande dépendance des classes creuses des années 30.

Au cours des années 2007-2020, les personnes âgées de 85 ans ou plus deviendraient majoritaires au sein de la population des PAD : leur part atteindrait 54,3 % en fin de période, soit une hausse de 11 points. Plus de 80 % de la croissance du nombre de PAD serait ainsi imputable aux 85 ans ou plus. Ces derniers seraient 890 de plus en 2020 qu'en 2007. À cette date, 2 520 PAD seraient des femmes, soit 660 de plus qu'en 2007. La proportion de femmes parmi les PAD resterait proche des deux tiers.

## Stabilisation du taux de dépendance des personnes âgées de 60 ans ou plus

Sur l'ensemble de la période 2007-2020, le taux de dépendance des personnes âgées serait quasiment inchangé (8,6 % en 2020). Cette stabilité serait la résultante de deux facteurs aux effets opposés. D'une part, la progression de la proportion des 85 ans ou plus – davantage touchés par la dépendance – fera mécaniquement augmenter le taux de dépendance global. À l'inverse, les gains

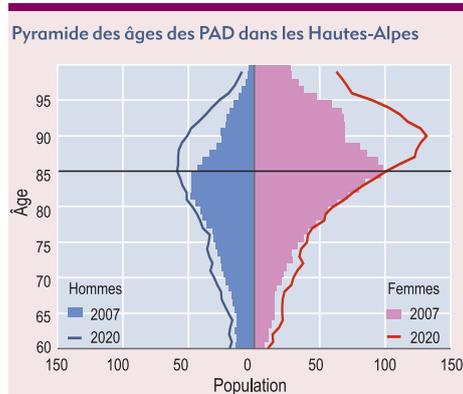
### Définition et mesure de la dépendance

La dépendance est définie comme le besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage, alimentation, déplacements, ...) ou le besoin d'une surveillance régulière. Elle est mesurée à partir de l'outil AGGIR, grille nationale d'évaluation de la perte d'autonomie chez les personnes âgées de 60 ans ou plus. Selon leur niveau de dépendance, celles-ci sont classées dans l'un des quatre groupes iso-ressources (GIR 1 à 4). Les personnes classées en GIR 1 et 2 sont considérées comme étant en situation de dépendance lourde.

Dans cette étude, la dépendance n'est pas évaluée par des professionnels. Elle fait l'objet d'une estimation à partir de l'enquête Handicap-Santé (millésime 2007), qui recueille les déclarations des personnes interrogées ou de leurs aidants, quant à leur aptitude à accomplir les gestes essentiels de la vie courante.

## 420 nouvelles demandes en hébergement

**Forte hausse du nombre de femmes dépendantes âgées de 85 ans ou plus à l'horizon 2020**



Source : Insee - Recensement de la population de 2007 et modèle de projection démographique Omphale

d'espérance de vie en bonne santé se traduiront par des taux de dépendance moins élevés à chaque âge à partir de 60 ans. Tout au long de la période 2007-2020, ces deux effets se compenseraient presque parfaitement. En France métropolitaine, le taux de dépendance évoluerait également très peu entre 2007 et 2020 (de 9,2 % à 9,1 %).

### Schéma gérontologique des Hautes-Alpes

Les lois du 2 janvier 2002 - rénovant l'action sociale et médico-sociale - et du 13 août 2004 - relative aux libertés et responsabilités locales - ont renforcé le rôle des Départements en matière de politiques sociales de proximité. En particulier, ces derniers ont désormais la responsabilité de coordonner la politique gérontologique dans le cadre d'un "schéma d'organisation sociale et médico-sociale".

Publié en 2007, le **schéma gérontologique 2007-2011 des Hautes-Alpes** s'inscrit dans ce cadre. Élaboré pour la première fois sous l'entière responsabilité du Département, il expose les plans d'intervention en faveur des personnes âgées.

Ce schéma est aujourd'hui en phase de révision, qui se traduira par un **avenant portant sur la période janvier 2012 - décembre 2014**. Cet avenant s'inscrit dans un nouveau contexte législatif et réglementaire lié à la loi "Hôpital, Patients, Santé et Territoires" ainsi qu'au décret du 26 juillet 2010 relatif aux appels à projets. Le Conseil général souhaite notamment développer des actions de soutien envers les aidants familiaux (accompagnement et solutions de répit), améliorer la qualité des services d'aide à domicile par l'adoption d'un référentiel, renforcer la coordination gérontologique et élaborer un référentiel coût/qualité relatif aux Établissements d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

**Au vu des résultats de cette étude**, les personnes âgées dépendantes vivront encore majoritairement à domicile dans les années à venir, et la dépendance lourde sera en grande partie prise en charge par les institutions. Les parcours de vie partagés - ou successifs - entre le domicile et l'institution devraient ainsi se multiplier pour les personnes âgées dépendantes. Dans cette perspective, renforcer l'articulation des prises en charge à domicile et en établissements et développer les liens entre les secteurs concernés (médico-social et sanitaire) sont des enjeux majeurs.

### Évolution de la dépendance sur la période 2012-2014

Au cours de cette période de trois années, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait de 260 pour atteindre 3 560 personnes dans les Hautes-Alpes (+ 7,8 %, soit 87 personnes âgées dépendantes supplémentaires par an sur la période). Parmi elles, 1 410 seraient hébergées en institution, soit une centaine de résidents supplémentaires. Fin 2014, la dépendance concernerait toujours 8,8 % des personnes âgées du département.

En supposant que la proportion de personnes âgées dépendantes vivant en institution se stabilise dans le temps, 1 560 demandes en hébergement seraient formulées en 2020 dans les Hautes-Alpes, soit 420 de plus qu'en 2007 (+ 32 par an en moyenne). Dans le même temps, le nombre de résidents dans les établissements pour personnes âgées se porterait à 1 820 au total. Ainsi, le taux de dépendance dans ces institutions pourrait augmenter de 5 points pour atteindre 85 % en 2020. En 2013, la capacité d'accueil des institutions des Hautes-Alpes sera portée à 1 660 places, soit 140 de plus qu'en 2007.

L'emploi induit en institution dépendra alors de l'évolution locale des taux d'encadrement. Dans l'hypothèse où ceux-ci se maintiendraient à leur niveau de 2007, et à structure d'hébergement inchangée, le nombre d'emplois serait porté à 1 170 en 2020, soit une hausse de 260 équivalents temps plein (20 emplois supplémentaires en moyenne chaque année). Si ces taux rejoignent la moyenne nationale sur la période, le nombre d'emplois in-

duits par l'hébergement en institution s'établirait alors à 1 110 (+ 15 emplois en moyenne par an).

Le nombre de PAD à domicile s'établirait à 2 370 en 2020, soit 640 de plus qu'en 2007. Cela représente environ 50 PAD à domicile supplémentaires en moyenne chaque année.

Entre 2020 et 2030, le nombre de personnes âgées continuera de progresser fortement en France. Dans les Hautes-Alpes, plus d'une personne sur trois (36 %) sera âgée de 60 ans ou plus en 2030. Dans le même temps, le nombre de personnes âgées dépendantes continuerait d'augmenter, pour s'établir à 4 700 en fin de période. La hausse serait ainsi de 760 personnes âgées dépendantes en 10 ans, soit un rythme moyen de 1,8 % par an, conforme à celui de la fin de la période précédente (2017-2020). Le taux de dépendance se maintiendrait à 8,6 %. Après 2030, l'entrée aux âges de forte dépendance des baby-boomers devrait se traduire par une accélération de la croissance des PAD.

**Sylvain Adaoust**  
**Jean-Philippe de Plazaola**

### POUR EN SAVOIR PLUS

Perspectives démographiques et financières de la dépendance

Rapport du ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale, juin 2011

Ralentissement démographique et vieillissement à l'horizon 2040  
**ANALYSE N° 1, décembre 2010**

Les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2007  
Études et résultats N° 699, août 2009, Drees

Approche de la dépendance dans les Hautes-Alpes à l'horizon 2006  
RAPPORT D'ÉTUDE N° 7, septembre 2006

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Institut National de la Statistique et des Études Économiques  
 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 17 rue Menpenti  
 13387 Marseille Cedex 10  
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : **Renan Duthion**  
 Chef du service Études et Diffusion : **Olivier Biau**  
 Rédacteur en chef : **Claire Joutard**

© Insee - Conseil général des Hautes-Alpes 2011  
 Dépôt légal : décembre 2011  
 N° ISSN : 2114-8260  
 Réf : ANA111532